

# Dédouanement et Immatriculation: la DTRF et les Douanes interpellées sur un cas d'usage de faux



Des citoyens togolais en particulier et des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest sont souvent victimes des agissements de certains transitaires véreux qui leur prennent de l'argent et les tournent en bourrique dans le processus de dédouanement et d'immatriculation des engins. C'est le cas de Prosper Guidigan-Zinsou, qui a importé un véhicule Mercedes au Togo il y a deux ans et qui n'a jamais réussi à l'utiliser. La faute à un faux transitaire nommé Victor Azianoukou qui a fait fixer la plaque à une voiture de marque Honda avant de disparaître du circuit. La Direction des transports routiers et ferroviaires et le Commissariat des Douanes sont interpellés sur le sujet et sont invités à prendre des mesures pour protéger les populations.

Selon le récit de la victime, il lui avait été conseillé de s'attacher les services d'un transitaire togolais nommé Victor Azianoukou qui allait l'aider pour le dédouanement et l'immatriculation de son véhicule importé au Togo. Mais deux ans plus tard, il est impossible à Prosper Guidigan-Zinsou d'utiliser le véhicule faute de plaque d'immatriculation.

*« C'est moi-même qui ai payé les opérations de transit. Au*

*niveau de la douane, il a été payé puis a laissé les opérations d'immatriculation et je n'ai pas eu de plaque jusqu'à maintenant. L'année dernière j'étais à Lomé pour avoir la suite. Mais il m'a tourné en bourrique puis a disparu après m'avoir pris encore de l'argent », relate M. Guidigan-Zinsou.*

Cette année encore, la victime est revenue à Lomé pour suivre l'évolution du dossier. Cette fois-ci, sa surprise sera désagréable parce que les documents qui lui avaient été fournis sont des faux. En effet, le châssis de sa voiture Mercedes est immatriculé sur une autre voiture de marque Honda.

*« Je l'apprends lorsque j'ai tenté de reprendre l'opération moi-même. C'est là qu'un des techniciens m'a dit que mon dossier n'était pas régulier. Il m'a été demandé d'aller à la douane et en reprenant le circuit, je me rends compte qu'il y a eu faux et usage de faux, abus de confiance et escroquerie. Mon préjudice s'élève à plus de 8 millions de Fcfa », a-t-il dit.*

M. Guidigan-Zinsou qui habite en Guyane déplore également la dégradation de la voiture en question, immobilisée depuis plus de deux ans. Il déplore une chaîne de complicité qui a permis au faux transitaire, Victor Azianoukou d'immatriculer une voiture de marque Honda à la place d'une Mercedes.

{loadmoduleid 210}

Toutefois, il salue la probité morale du Directeur des Transports routiers et ferroviaires, le Commissaire des Douanes, notamment.

*« Il serait bon d'assainir, d'interpeler celui qui a favorisé cette pratique et celui qui roule un véhicule qui porte une plaque qui devrait être apposée sur une autre voiture », a*

*suggéré la victime.*

Prosper Guidigan-Zinsou conseille aux usagers désirant dédouaner leurs véhicules et les immatriculer de ne jamais prendre les transitaires ambulants mais de ne s'adresser qu'aux agréés. De même, il demande aux autorités togolaises de prendre des dispositions pour sauver les honnêtes citoyens des griffes de ces faux transitaires.

Au niveau de la Direction des transports routiers et ferroviaires (DTRF), il est annoncé que de nouvelles réformes ont été introduites depuis plus d'un an pour éviter aux citoyens des mésaventures pareilles. Désormais pour toute fixation de plaque, les propriétaires de véhicules dédouanés doivent présenter les cartes grises définitives délivrées par la DTRF pour que les données soient conformes.

Mais au-delà, il revient à la DTRF et au Commissariat des douanes de prendre des dispositions pour mettre hors d'état de nuire des individus qui font tout pour contourner les procédures en fournissant de faux documents aux véreux transitaires.